



Déclaration SE-UNSA 88

CAPD du 11 juin 2019

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,
Mesdames et Messieurs les membres de la CAPD,

Nous nous réunissons aujourd'hui pour étudier le projet de mouvement et les demandes de congé formation professionnelle des enseignants pour la rentrée 2019.

Le SE-Unsa souhaite tout d'abord revenir sur l'actualité et l'effet des annonces présidentielles.

Le Président de la République a annoncé au cours du mois d'avril la limitation des classes à 24 élèves de la GS au CE1, l'extension du dédoublement en éducation prioritaire à la GS et un moratoire sur les fermetures d'écoles sauf en cas d'accord du maire.

Ces mesures sont louables mais nous constatons qu'elles se mettent en place dans notre département à moyen constant. Ce sont des postes de remplaçants qui sont impactés par ces créations alors que leur nombre ne suffit plus depuis plusieurs années à subvenir aux besoins du terrain.

La circonscription de Vittel qui dessert un secteur rural et étendu se voit rendre 3 postes.

La circonscription de Neufchâteau 1 poste, celle de Golbey 1 poste et celle d'Epinal 1 poste également.

Le SE-Unsa déplore cette gestion surtout lorsque l'on peut constater à l'issue de la première phase du mouvement, que près de 100 collègues se retrouvent sans affectation.

Si ces annonces concrètes permettent sans aucun doute de faire mouche dans l'opinion, pour devenir de bonnes nouvelles, elles doivent être assorties de moyens spécifiques. Notre profession avec l'ensemble des agents publics doit rester vigilante et mobilisée.

Le SE-Unsa rappelle que, pour le bien être des élèves et des enseignants, travailler en regroupant les écoles afin d'éviter l'isolement (situations difficiles qui peuvent être tendues parfois avec les partenaires extérieurs -isolement géographique -physique-moral) est préférable.

Le SE-Unsa plaide pour une École durable, un cadre stable et pérenne qui permette aux élèves d'apprendre sereinement et aux enseignants d'exercer leur métier en toute confiance.

Cette année, la mise en place d'un nouveau système informatique de gestion du mouvement et la prise en compte de nouvelles priorités légales ont perturbé le calendrier du mouvement des enseignants (retard dans la période de saisie des vœux et dans leur traitement). Le traitement complexe de ce mouvement a été source de nombreux problèmes informatiques qui ont mis fortement à contribution les services de la DSDEN. Ce nouvel outil de gestion du mouvement avait pour principal objectif de limiter le nombre de personnes sans affectation. Or, il semblerait que la montagne ait accouché d'une souris. En effet, à la lecture des documents transmis par l'administration, il apparaît que peu de collègues se voient affecter sur un poste obtenu par un vœu large non émis. 2 collègues seulement se retrouvent dans ce cas. Il est souhaitable que la situation de ces 2 collègues puisse être revue lors de la 2ème phase du mouvement.

Le SE-Unsa en fait ici la demande.

Nous notons également que seulement 6 enseignants obtiennent un poste à partir d'un vœu large exprimé.

La circulaire mouvement précisait bien cette année que les enseignants qui participaient obligatoirement à la phase de mutation, devaient émettre au moins un vœu géographique. Nous avons remarqué que 38 enseignants dont la participation au mouvement était obligatoire, n'ont pas émis de vœu géographique. Nous nous interrogeons sur la pertinence de maintenir ce vœu géographique obligatoire dans la circulaire. Le SE-Unsa souhaite qu'à l'avenir ce vœu géographique devienne facultatif pour les phases du mouvement puisqu'il ne bloque pas le fonctionnement du logiciel.

S'agissant de la nouvelle circulaire de rentrée qui vient de paraître et qui concerne exclusivement le premier degré, elle a bien évolué depuis sa première version présentée il y a quelques semaines aux organisations syndicales, la tonalité générale qui était très verticale, injonctive et réductrice est devenue plus ouverte et respectueuse du travail des enseignants.

Un tiers de la circulaire est consacré à la maternelle et reprend les conclusions des Assises sur la nécessité de conjuguer dimension affective et préparation aux apprentissages fondamentaux. Une formation spécifique à l'enseignement en maternelle pour les nouveaux enseignants en cycle 1 est annoncée. Pour le SE-Unsa, c'est une bonne nouvelle mais reste à voir comment elle se concrétisera sur le terrain.

En ce qui concerne l'école élémentaire, la circulaire est très axée sur les fondamentaux et semble oublier que l'on travaille aussi le français et les mathématiques dans l'ensemble des matières. Plusieurs guides pédagogiques sont prévus pour la rentrée. Ces guides doivent être des ressources mais en aucun cas des prescriptions ou des bonnes pratiques prônées par le ministère.

A la rentrée 2019, les évaluations nationales de CP et CE1 sont reconduites du 16 au 28 septembre, avec les mêmes méthodes malgré les vives protestations des enseignants et la mise en évidence de la façon dont elles sont manipulées dans leurs résultats mêmes et à des fins de communication. Par exemple le délai annoncé entre la saisie des réponses des élèves et la mise à disposition des résultats permettent de penser que les seuils de réussite seront à nouveau "bricolés" a posteriori.

Pour le SE-Unsa il est difficile d'avoir un avis tranché sur la circulaire de rentrée et les documents qui l'accompagnent tant ceux-ci sont disparates, voire contradictoires. Chacun, suivant l'angle qu'il prend peut interpréter ces priorités, ces recommandations, ces consignes comme cela l'arrange et c'est peut-être bien le but poursuivi.

Tout se jouera dans la mise en musique concrète sur le terrain, ce qui dépendra principalement des consignes données pour le pilotage.

Le SE-Unsa appelle à la vigilance de chacun afin que l'expertise des enseignants soit reconnue et respectée.

Le SE-Unsa vous remercie pour votre écoute et tient à remercier particulièrement les personnels du pôle 1er qui ont la charge du traitement du mouvement des enseignants pour leur disponibilité et pour le travail fort complexe de cette première phase du mouvement.